

LIMITEUR DE COURANT DE DÉMARRAGE

SCL 3680

Numéro d'article 111 47 30



www.h-tronic.de



Le limiteur de courant de démarrage **SCL 3680** empêche le déclenchement accidentel du fusible lors de la mise sous tension des consommateurs puissants, tels que les meuleuses d'angle, les scies circulaires, les compresseurs, les pompes ou les perceuses. La fiche adaptatrice réduit les pointes de charge typiques des appareils à forte consommation.

Note : L'appareil **SCL 3680** ne soutient pas de démarrage progressif.

DONNEES TECHNIQUES

- Tension de service : 230 V/50 Hz
- Consommation électrique (en veille) : 0,6 W env.
- Courant nominal : max. 16 A
- Puissance nominale : max. 3680 W
- Nombre max. de commutations par min : 10 (en fonction du consommateur)
- Aucun fonctionnement à la connexion de plusieurs consommateurs
- Convient pour les circuits électriques avec une protection de 16 A
- Température d'environnement : de -10 °C à 50 °C
- Dimensions : 98 x 59 x 41 mm sans fiche de contact
- Type de protection : IP20

Cher client,

Afin d'assurer une mise en service correcte, veuillez lire entièrement et attentivement ce mode d'emploi avec les consignes de sécurité avant utilisation. Il contient beaucoup d'informations importantes concernant la commande et l'opération de l'appareil. Faites-y attention également lorsque vous remettez ce produit à une autre personne. Le législateur exige que nous vous donnions des informations importantes pour votre sécurité et que nous vous indiquions comment éviter les dommages aux personnes, à l'appareil et à d'autres équipements. Ce mode d'emploi fait

partie intégrante de l'appareil. Vous devez donc conserver soigneusement ce mode d'emploi pour pouvoir vous y référer à tout moment. Lorsque des dommages résultent du non-respect de ce mode d'emploi, la garantie sera aussitôt annulée. Les dommages consécutifs ne seront alors pas de notre responsabilité. Cet article, testé en fonction des réglementations en vigueur, correspond aux stipulations légales.

UTILISATION PRÉVUE

L'usage prévu/conforme est la réduction des pointes de charge de démarrage d'un consommateur électrique (voir Données techniques) dans un circuit protégé par fusible de 16 A sans application liée à la sûreté. Toute autre utilisation que celle indiquée n'est pas autorisée.

INDICATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT

L'appareil **SCL 3680** est alimenté via une prise 230 V. L'utilisateur est responsable pour le respect des réglementations et des stipulations du pays dans lequel le limiteur de courant de démarrage est utilisé. Ceci s'applique tout aussi bien à l'application au sein de laquelle cet appareil est utilisé.

1. SÉCURITÉ

Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner des situations dangereuses qui pourraient avoir pour conséquence des dommages importants, de graves blessures, voire la mort.

- Ne touchez pas les câbles endommagés.
- Ne travaillez sur l'appareil, ni ne le branchez, ni ne le débranchez pendant un orage.
- Ne faites fonctionner l'appareil qu'à l'intérieur et dans des endroits secs.
- Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur de l'appareil.
- Vérifier régulièrement les cordons électriques, les câbles de connexion et les appareils pour trouver d'éventuels dommages ; remplacez tout composant endommagé.
- Demandez à une personne qualifiée de passer à des réparations.

L'appareil **SCL 3680** est conçu pour fonctionner dans un endroit sans rayons directs du soleil et à ventilation suffisante.

Branchez l'appareil **SCL 3680** dans une prise facilement accessible. Il n'est pas permis de connecter deux appareils **SCL 3680** en série. L'appareil **SCL 3680** peut uniquement être chargé jusqu'à la puissance maximale précisée (voir Données techniques ou Usage conforme). Toute surcharge peut endommager l'appareil **SCL 3680** ; des dysfonctionnements ou un accident électrique peuvent en résulter. La prise de l'appareil **SCL 3680** ne doit pas alimenter sans surveillance d'autres appareils présentant un danger d'incendie. L'appareil **SCL 3680** ne doit ni être modifié, ni être transformé, ni être réparé incorrectement. Il ne faut pas

ouvrir l'appareil **SCL 3680**. Assurez-vous que vos appareils électriques sont éteints pendant que vous connectez l'appareil **SCL 3680**.

Veillez à ce que l'appareil ne soit pas exposé à une humidité extrême. De la rosée (de l'humidité de l'air passée à l'état liquide) peut se manifester sur l'appareil lorsque vous portez un appareil froid dans un environnement beaucoup plus chaud. L'eau condensée peut entraîner des courts-circuits entre les contacts électriques. Dans ce cas, vous pouvez acclimater l'appareil débranché pendant 2 heures environ à température ambiante.

AVERTISSEMENT : Danger de trébuchement ! Il peut en résulter de graves blessures.

- Ne gênez ni les voies d'évacuation ni les escaliers.
- Posez les câbles de manière à ce que personne ne puisse ni marcher dessus ni trébucher.
- Tous les travaux sur le réseau d'alimentation et l'appareil peuvent exclusivement être réalisés par une personne qualifiée en électricité.

Une personne qualifiée en électricité est une personne qui, en raison de sa formation et de ses expériences professionnelles, a acquis des connaissances suffisantes de la matière et qui connaît les réglementations de sécurité du travail en vigueur, les instructions préventives aux accidents, les directives et les règles techniques universellement reconnues (p. ex. les normes DIN, les spécifications VDE, les règles de la technique) à tel point qu'il est en mesure de juger sur la sécurité de fonctionnement d'une unité.

2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ RELATIVES À L'INSTALLATION

Les lois et normes applicables du pays dans lequel l'appareil est utilisé doivent être respectées. Le produit n'est pas conçu pour contrôler des consommateurs électriques qui sont liés à une fonction de sûreté.

Même pendant le fonctionnement normal, il peut se passer des dysfonctionnements inattendus lorsque l'appareil tombe en panne ou présente une autre erreur. L'utilisateur doit assurer qu'il ne se produisent de dommages consécutifs à un dysfonctionnement ou à un état de commutation non défini.

Ce produit n'a pas été testé en vue d'une utilisation pour une application reliée à la sûreté.

En présence d'exigences de sécurité déterminées, celles-ci doivent absolument être respectées.

L'appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans et par des personnes à capacités corporelles, sensorielles ou mentales limitées ou manquant d'expérience et/ou de connaissances s'ils sont surveillés ou ont été instruits concernant la bonne manière d'utiliser l'appareil et sont capables de comprendre les dangers qui peuvent survenir. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Ne laissez pas le limiteur de courant de démarrage sans surveillance à la présence d'enfants

ou d'autres personnes qui ne sont pas capables de comprendre les dangers.

3. CONSIGNES D'AVERTISSEMENT ET DE SÉCURITÉ

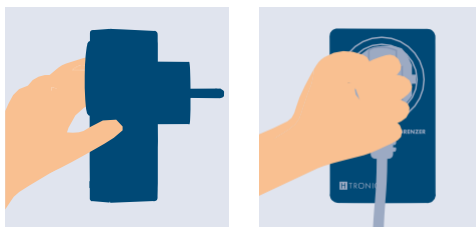
Pour éviter les dysfonctionnements, les dommages et les problèmes de santé, respectez également les consignes de sécurité suivantes :

- Tout fonctionnement sous des conditions environnementales défavorables est à éviter à tout prix. Ces conditions sont les suivantes : Des températures ambiantes en dessous de -10 °C ou au-dessus de 50 °C , la présence de gaz inflammables, de solvants, de vapeurs, de poussière, d'une humidité relative de l'air dépassant les 80 % ainsi que d'éclaboussures et d'humidité.
- L'appareil **SCL 3680** ne peut fonctionner que dans des pièces fermées sèches.
- L'appareil ne doit ni être changé, ni être transformé, ni être modifié, ni être réparé incorrectement.
- Le limiteur de courant de démarrage ne doit pas être utilisé pour faire fonctionner un appareil sur lequel repose l'une des fonctions de sûreté d'une machine, d'une unité ou d'un appareil.
- Par-dessus tout, aucun appareil présentant un danger d'incendie ne doit être alimenté sans surveillance par la prise de l'appareil.
- Si l'on peut supposer qu'un fonctionnement sûr n'est plus possible, l'appareil doit être arrêté et sécurisé contre tout fonctionnement involontaire. La sécurité de fonctionnement ne peut plus être garantie si l'appareil ne fonctionne plus, qu'il présente des traces visibles d'endommagement, qu'il ait été endommagé pendant le transport ou qu'il ait été stocké sous des conditions défavorables.
- Lorsque l'application ou la disposition du circuit instille des doutes, vous devez absolument contacter une personne qualifiée, un expert, ou le fabricant.
- Les contrôles et les réparations ne doivent être effectués que par des personnes qualifiées et autorisées.
- Avant de mettre en service un appareil, il est généralement nécessaire de vérifier s'il est adapté à l'application pour laquelle il devra être utilisé. En cas de doute, il faut absolument s'adresser à des spécialistes, des experts ou au fabricant de l'appareil.
- Veuillez noter qu'il nous est impossible d'influer sur les erreurs de commande et de connexion. Il est donc tout à fait naturel que nous ne puissions assumer aucune responsabilité pour les dommages qui en résultent.
- Dans les établissements commerciaux, les réglementations de prévention des accidents de l'association professionnelle compétente doivent être respectées.
- Dans les écoles, les établissements de formation, les ateliers de loisirs et d'auto-assistance, l'utilisation de l'appareil doit être surveillée par des personnes formées.
- Si l'appareil doit être réparé, seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées ! L'utilisation de différentes pièces de rechange peut entraîner

de graves dommages et blessures.

- Jetez le matériel d'emballage inutile ou rangez-le dans un endroit inaccessible aux enfants. Risque de suffocation !

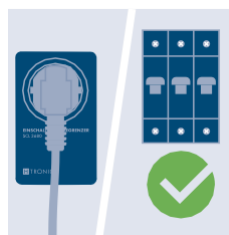
4. MISE EN FONCTIONNEMENT



Branchez le limiteur de courant de démarrage sur une prise 230 V (**voir INDICATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT**). Puis, branchez la fiche du consommateur électrique éteint sur la prise de l'appareil **SCL 3680**. Le limiteur de courant de démarrage est prêt

NOTE : Ce limiteur de courant de démarrage convient pour les circuits avec une protection par fusible de 16 A.

5. MODE DE FONCTIONNEMENT



Lorsque le consommateur électrique est allumé, le limiteur de courant de démarrage **SCL 3680** limite les pointes de charge typiques pour les appareils puissants ; ainsi, le fusible contrôlant le circuit concerné n'est pas déclenché.

NOTE : L'appareil **SCL 3680** évite brièvement le déclenchement du fusible pendant la phase de démarrage du consommateur. Par contre, l'appareil **SCL 3680** ne peut pas réduire définitivement le courant nominal du consommateur connecté – celui-ci ne doit pas dépasser la valeur maximale du fusible.

6. GARANTIE

Le revendeur/fabricant auprès duquel l'appareil a été acheté accorde une garantie de 2 ans sur le matériel et la fabrication de l'appareil à partir de la livraison. En cas de défaut, l'acheteur n'a initialement droit qu'à une exécution complémentaire. L'exécution complémentaire comprend soit une rectification du produit, soit la livraison d'un produit de remplacement. La propriété des appareils ou des composants remplacés est transféré au revendeur/au fabricant. L'acheteur doit indiquer immédiatement au revendeur les fautes.

La preuve de la demande de garantie doit être fournie au moyen d'une confirmation d'achat appropriée (ticket de caisse ou facture). Les dommages causés par

une manipulation incorrecte, une connexion incorrecte, l'utilisation de pièces d'autres fabricants, l'usure normale, l'utilisation de la force, vos propres tentatives de réparation ou de modifications de l'appareil, du câble ou des bornes, des modifications du circuit, des dommages dus au non-respect du mode d'emploi ou une utilisation inappropriée ou d'autres influences extérieures, le raccordement à une tension ou à un type de courant incorrect, des fusibles pontés ou incorrects, une utilisation incorrecte ou des dommages causés par une manipulation négligente ne sont pas couverts par la garantie ou ont pour conséquence l'expiration de la demande de garantie.

D'autres réclamations contre le vendeur basées sur cette obligation de garantie, en particulier les réclamations pour dommages dus à un manque à gagner, une compensation pour l'utilisation et des dommages indirects, sont exclues, à moins que la responsabilité ne soit imposée par la loi.

Nous nous réservons le droit de choisir entre une réparation, une rectification, le fournissement de pièces de rechange ou le remboursement du prix d'achat. Les frais et risques de transport, des travaux de montage et de démontage et tous les autres frais pouvant être liés à la réparation ne seront pas remboursés.

La responsabilité pour les dommages consécutifs résultant d'un dysfonctionnement de l'appareil – quel qu'en soit la nature – est fondamentalement exclue.

Dans les cas suivants, la garantie expire et vous devrez retourner l'appareil à vos frais :

- en cas de modifications ou de tentatives de réparation de l'appareil
- en cas de modification non autorisée du circuit de commutation
- en cas de l'utilisation d'autres composants non originaux
- en cas de dommages causés par le non-respect du mode d'emploi et du schéma de raccordement
- en cas de dommages causés par une surcharge de l'appareil
- en cas de dommages causés par l'ingérence de tiers
- en cas de connexion de l'appareil à une tension ou à un type de courant incorrect
- en cas d'utilisation incorrecte ou de dommages causés par une manipulation négligente
- en cas de défauts causés par des fusibles pontés ou l'utilisation de fusibles incorrects.

7. NOTES SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



En fin de vie, ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères normales, mais déposé dans un point de collecte pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.

Le symbole trouvé sur le produit, le mode d'emploi ou l'emballage vous indique cela. Les matériaux sont recyclables selon leur étiquette. Veuillez vous informer sur les systèmes de collecte locaux respectifs pour les équipements électriques et électroniques. Avec la réutilisation, le recyclage des matériaux ou toute autre forme de recyclage d'anciens appareils, vous apportez une contribution importante

à la protection de notre environnement.

EMBALLAGE

Lors de l'élimination de l'emballage, veuillez respecter les lois applicables en matière de protection de l'environnement et d'élimination des déchets.

L'emballage extérieur peut être jeté avec les ordures ménagères normales. Si vous souhaitez éliminer vous-même les composants du système, respectez les lois applicables en matière d'élimination des déchets électroniques. Ne laissez pas traîner le matériel d'emballage. Il pourrait devenir un jouet dangereux pour les enfants !

NOTE : Vous avez une question ? Notre service technique sera content de vous aider : technik@h-tronic.de ou +49 96 22 / 70 200.

MARQUAGE CE ET CONFORMITÉ

La société H-TRONIC GmbH déclare par la présente que cet appareil est conforme aux exigences de base et aux autres dispositions pertinentes des directives 2014/30/UE, 2014/35/UE et 2011/65/UE. Les déclarations et documents correspondants sont déposés chez le fabricant : H-TRONIC GmbH, Industriegebiet Dienhof 11, 92242 Hirschau (Allemagne)

Ce mode d'emploi est édité par H-TRONIC GmbH, Industriegebiet Dienhof 11, 92242 Hirschau.

Tous droits, y compris celui de la traduction, réservés. Les reproductions de toute nature, par exemple les photocopies, les microfilms ou les enregistrements dans des systèmes informatiques, nécessitent l'approbation écrite de l'éditeur. Ces instructions d'utilisation correspondent à l'état technique au moment de l'impression et font partie de cet appareil. Sous réserve d'erreurs et de modifications de la technologie, de l'équipement et de la conception.

Note : Ce document est une traduction de l'original allemand.